

Conseil d'Administration
Séance du 25 juin 2026 à 18H00

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER	X		
2. Renaud BERETTI	X		
3. Lydéric BOUQUET	X		
4. Jean-Marc BOUTEILLIER	X		
5. Michelle BRAUER	X		
6. Jacques CONVERT	X		
7. David GAILLARD		X	
8. André GRANGER	X		
9. Alain HOTIER	X		
10. Antoine HUYNH	X		
11. Nicolas MERCAT		X	
12. Julie NOVELLI		X	
13. Colette PIGNIER		X	
14. Pascale ROUSSEAU	X		
15. Alain YVROUD		X	

Autres présents non votants :

BORRELY-DUBINI Muriel
RENAUD Marie

Assistant de Direction du CIAS Grand Lac
Directrice du CIAS Grand Lac

L'an deux mille vingt-six, je jeudi vingt-cinq juin à dix-huit heures, les membres du conseil d'administration du CIAS Grand Lac, légalement convoqués le dix-neuf juin 2026 par le président, Renaud BERETTI, se sont réunis à Aix-les-Bains, au siège de la communauté d'agglomération, 1500 boulevard Lepic.

Un dossier de travail en tout point identique a été transmis aux membres du conseil d'administration pour la tenue de la séance. Ce dossier comprend l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic, 73100 Aix-les-Bains, dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
073-267308428-20260625-D16-DE
Date de réception préfecture : 26/06/2026



CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

DÉLIBÉRATION

N° : 30 Année : 2026

Exécutoire le 26 JUIN 2026

Publiée/ notifiée le : 26 JUIN 2026

Visée le : 26 JUIN 2026

COMMANDE PUBLIQUE

Attribution du marché n°26011 : Fournitures d'équipement de protection individuel

Lot 1 : Soins

Lot 2 : Cuisine, ménage

Monsieur le Président rappelle que le CIAS a recourt à un marché de fournitures d'Equipement de Protection Individuel (EPI) qui est arrivé à échéance au 31 décembre 2025.

Les services concernés par ce renouvellement sont :

- Service autonomie
- Résidence autonomie Orée du Bois,
- EHPAD Les Grillons,
- EHPAD Les Fontanelles,

La consultation a été décomposée en 2 lots :

- Le lot n°1 SOINS, est composé de produits de protection de la tête et du visage, du corps, des mains, des pieds à destination des agents des services de soins.
Maximum annuel : 45 000€ HT
- Lot 2 : CUISINE / MENAGE, est composé de produits de protection de la tête et du visage, du corps, des mains, des pieds à destination des agents de ménage et cuisine
Maximum annuel : 20 000€ HT

Un nouvel appel d'offres ouvert a été publié le 16 avril 2026 au JOUE et BOAMP.

Les critères de jugement des offres sont : 40 % : prix
60 % : valeur technique

Le marché sera conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa date de l'attribution et reconductible 3 fois pour la même durée.

Au vu des critères d'attribution, la Commission d'Appel d'Offre réunie le 10 juin 2026 à 11h00 propose de retenir la société PROLIANS SMG.

La société PROLIANS SMG s'engage à :

- Respecter le présent cahier des charges,
- N'apporter aucune modification sans l'accord du CIAS GRAND LAC,
- Respecter les délais de livraison en fonction des quantités commandées,

Il est alors proposé au Conseil d'Administration d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs au marché « Fournitures EPI médico-social » avec le prestataire précité dont les propositions sont jugées les plus avantageuses par la Commission d'Appel d'Offres.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260625-D30-DE
Date de réception préfecture : 26/06/2026

- AUTORISE Monsieur le Président à accomplir toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs au marché n°26011 lots 1 et 2 « Fournitures EPI médico-social » avec la société indiquée ;
- CHARGE Monsieur le Président d'agir en ce sens ;

Aix-les-Bains, le 25 juin 2026

Le Président,
Renaud BERETTI

• Conseillers en exercice :	15
• Présents :	10
• Présents et représentés :	10
• Votants :	10
• Pour :	10
• Contre :	0
• Abstentions :	0
• Blancs :	0

La secrétaire de séance,
Marie RENAUD



Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260625-D30-DE
Date de réception préfecture : 26/06/2026

Acte à classer

D30

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-06-26T10-03-01.03 (MI270764835)**Identifiant unique de l'acte :** 073-267303428-20260625-D30-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Attribution du marché n.26011 : Fournitures d'équipements de protection individuel (2 lots)**Date de décision :** 25/06/2026

Nature de l'acte : Délibération**Matière de l'acte :**

1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 15 **Multicanal :** Non
DELIB MP 26011 Attribution EPI.P...**Pièces jointes :**

[Conseil_2026-06-25_Page_de_garde.PDF](#) **Type PJ :** 99_DE - Délibération

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

[Classer](#)[Annuler](#)**Préparé**

Date 26/06/26 à 10:02

Par BORRELY DUBINI ID Muriel**Transmis**

Date 26/06/26 à 10:03

Par BORRELY DUBINI ID Muriel**Accusé de réception**

Date 26/06/26 à 10:10